

La saga du Ceta ne prend pas fin à Strasbourg

Accord UE-Canada

- Le Parlement européen devrait donner son feu vert au Ceta, mercredi.
- L'eurodéputé Maria Arena (PS) rappelle pourquoi elle est contre l'accord économique et commercial, son homologue Gérard Deprez (MR) pourquoi il le soutient.

“Si on est incapable de mettre la question de l'amélioration des normes à l'agenda avec le Canada, avec qui va-t-on le faire ?”

Maria Arena
Eurodéputée (Groupe des socialistes et démocrates)

“Les documents produits par les opposants au Ceta, c'est un catalogue des trouilles. Mais de quoi avons-nous peur ?”

Gérard Deprez
Eurodéputé (groupe de l'Alliance des libéraux et démocrates pour l'Europe)

Maria Arena : “Voter pour le Ceta, c'est acheter un chat dans un sac”

Entretien Olivier le Bussy

C'est plié. Le Parlement européen va approuver le Ceta.

Je pars toujours du principe que rien n'est plié, mais c'est vrai qu'il faut établir le rapport de force. La droite du Parlement et une bonne partie du groupe des socialistes et démocrates (S&D) soutiennent l'accord avec le Canada. Les arguments mis sur la table contre le Ceta sont des arguments de protection des travailleurs, des consommateurs, de l'environnement, qui ne touchent pas une certaine droite dont l'objectif est de “libérer” le monde de l'entreprise. On a un peu une opposition de valeurs de société. Mais si on peut encore faire évoluer les choses jusqu'au vote, ce serait pas mal.

Le groupe des socialistes et démocrates est lui-même divisé sur le Ceta...

Les Belges, les Français, les Autrichiens, les Bulgares, la moitié des Britanniques, un tiers des délégations allemandes et italiennes sont contre... en tout, une soixantaine de

députés S&D (sur 189). On a une scission par rapport à cet accord Ceta entre ceux qui étaient là lors de la précédente législature, lorsqu'on a négocié le traité, qui a été clôturé en 2014 et qui ne veulent pas se départir de ce qu'ils ont fait. Mais ce n'est pas une scission de valeurs. L'accord initial était un mauvais accord et nous avons réussi, nous S&D, par notre rapport de force, à faire bouger les lignes.

Comment ?

Quand nous nous sommes opposés à l'Investor State Dispute Settlement (ISDS, les tribunaux d'arbitrage privés) que défendait la commissaire au Commerce Malmström. Au sein du groupe S&D, nous avons défendu qu'il n'est pas nécessaire parce que nous avons des juridictions qui fonctionnent. En plus de cela, il y a eu la consultation de la société civile, le million de personnes qui ont dit : “On n'en veut pas.” La Commission s'est rendu compte qu'il y avait un risque que nous nous détachions de l'accord. Elle a

fait des propositions pour transformer l'ISDS en ICS (Investment court system) et l'accord a été renégocié sur ce point avec le Canada.

La deuxième ligne de fracture, c'est lorsque nous avons défendu que c'était un accord mixte et que l'approbation des Parlements nationaux est exigée. La Commission a aussi calé pendant un moment, mais les Etats membres ont réclamé que le Ceta soit mixte, et elle a donné “la mixité” au Conseil. Enfin, la troisième zone de rupture, c'est quand les socialistes ont dit : plus jamais ça. Les négociations des accords commerciaux européens ne peuvent plus se dérouler derrière des portes closes. C'est le verre à moitié vide et à moitié plein. Malgré les critiques formulées, certains S&D estiment qu'on doit pouvoir soutenir un accord comme celui-là.

Mais vous, vous voterez donc contre...

Je ne veux pas voter pour un chat dans un sac. Une autre critique que j'ai vis-à-vis du Ceta tient aux listes négatives (tout ce qui n'est pas mentionné est "libéralisable", Ndlr). Chaque groupe va présenter une résolution. Dans la nôtre, nous allons soutenir que le meilleur dispositif est celui des listes positives,

comme dans les autres traités européens, et que pour le Ceta, ça doit être une exception – on ne peut pas revenir dessus, sinon il faut tout renégocier. Enfin, la troisième raison pour laquelle je suis opposée au traité est celle des comités

d'harmonisation des standards. A cela s'ajoute que le chapitre social et environnemental ne comporte aucun mécanisme de sanction. Bref, le seul intérêt de ces comités d'harmonisation, c'est de tirer l'harmonisation vers le bas.

Le plus difficile commence maintenant

Sauf énorme surprise, le Parlement européen approuvera ce mercredi à Strasbourg l'Accord économique et commercial global (Ceta) conclu par l'Union et le Canada. Le PPE (droite et centre droit), premier groupe de l'hémicycle, votera pour à quelques rares exceptions, dont les Belges Claude Rolin et Pascal Arimont. Les libéraux et démocrates soutiendront également le texte, comme les Conservateurs et réformistes européens et deux tiers des socialistes et démocrates (S&D). L'opposition disparate d'une soixantaine de socialistes, des Verts, de la gauche radicale et de l'extrême droite ne fait pas le poids. Si le Parlement européen donne le feu vert, le Ceta pourrait entrer provisoirement et partiellement en vigueur dès avril. Fin de l'histoire ? Pas si vite.

Le Ceta est considéré comme un accord "mixte", c'est-à-dire recouvrant des compétences exclusives de l'Union et des compétences partagées avec les Etats membres. Pour le ratifier, chaque Etat membre devra recevoir l'assentiment des parlements nationaux et régionaux compétents – potentiellement, 38 assemblées.

Un long et périlleux processus de ratification

L'épisode wallon de novembre illustre à suffisance que le processus de ratification sera tout sauf une formalité. La Région wallonne a d'ailleurs déjà menacé de ne pas ratifier l'accord si le gouvernement fédéral revient sur son engagement de solliciter l'avis de la Cour de justice de l'Union européenne sur la compatibilité du mécanisme d'arbitrage des différends entre investissements et Etats avec les traités européens. De plus, dans plusieurs pays, les opposants au Ceta vont se mobiliser pour faire pression sur leurs élus. En

Autriche, une pétition anti-Ceta ayant recueilli 562 000 signatures a été remise au Parlement. Aux Pays-Bas, des citoyens collectent des signatures pour obliger le gouvernement à tenir un référendum. En Allemagne, la Cour de Karlsruhe n'a autorisé l'application provisoire du Ceta que sous condition : l'Allemagne devra s'en retirer si la Cour juge le Ceta incompatible avec la Constitution.

Bref, les risques que le processus déraile ne sont pas minces. "Nous n'avons jamais été confrontés à un refus formel d'un accord commercial européen par un Etat membre. Ce serait une situation inédite", souligne Marianne Dony,

professeur à l'Institut d'études européennes de l'Université libre de Bruxelles. Une déclaration du Conseil sur le Ceta stipule que "si la ratification [...] échoue de façon définitive [...] l'application provisoire devra être et sera dénoncée". Encore faut-il voir ce qui serait de nature à faire échouer la ratification. "Les Etats membres doivent respecter les compétences exclusives de l'Union", rappelle Marianne Dony.

Ils ne peuvent, en principe, dénoncer une disposition du traité relative à ces compétences exclusives. M^{me} Dony observe cependant qu'il n'y "a plus aucune rationalité d'aucune sorte. Par exemple, les Pays-Bas continuent de bloquer l'accord d'association avec l'Ukraine, alors qu'ils ont obtenu toutes les garanties qu'ils demandaient".

Politiquement, on ne serait pas devant le même scénario si le Ceta devait être rejeté par un "petit", un "grand" Etat membre, plusieurs pays, ou suite au jugement d'une Cour constitutionnelle. "L'issue du processus reste tout à fait imprévisible", prédit Marianne Dony. La seconde saison de la saga du Ceta va commencer.

OleB

Le processus de ratification par les Etats membres s'annonce imprévisible.

Le Ceta, c'est quoi ?

L'accord économique et commercial global (connu sous son acronyme anglais "Ceta") est ce qu'il est convenu d'appeler un accord de "nouvelle génération", qui va au-delà du simple libre-échange. Conclu en septembre 2014 et signé le 30 octobre 2016, il est l'accord commercial bilatéral le plus ambitieux signé par l'UE. C'est aussi l'un des plus controversés, ses détracteurs l'estimant taillé pour

bénéficier essentiellement aux multinationales.

Ses principales dispositions sont :

- la fin progressive des droits de douanes;
- l'accès au marché pour les marchandises;
- la coopération réglementaire (reconnaissance et convergence des normes);
- l'ouverture des marchés publics;
- le commerce des services;
- la propriété intellectuelle;
- l'admission et le séjour temporaires des

personnes physiques à des fins professionnelles et la reconnaissance mutuelle des qualifications.

L'accord comprend un important chapitre sur les investissements

- Il prévoit la mise en place d'un cadre stable pour favoriser les investissements
- Une Cour pour arbitrer les différends entre investisseurs et Etats.
- Le volet investissement est exclu de l'application provisoire de l'accord.

Gérard Deprez : “Les opposants au Ceta ne parlent jamais des opportunités offertes”

Entretien Olivier le Bussy

L'opposition au Ceta vous a surpris ?

Autant j'étais réceptif aux craintes et même aux oppositions au TTIP (l'accord UE-Etats-Unis, dont les négociations sont au point mort, Ndlr), autant je n'ai pas vu venir l'opposition au Ceta. Je voyais bien qu'il y avait certains mouvements issus de la société civile, des inquiétudes, mais je n'ai jamais imaginé une opposition aussi radicale, notamment de la part des autorités wallonnes.

Vous êtes pour le Ceta, mais méfiant envers le TTIP. Sur le principe, ce sont des accords très similaires...

Vous faites un peu facilement l'impasse sur la question de la taille. Le TTIP, c'est une négociation entre la première puissance commerciale du monde, les Etats-Unis, et la première puissance économique du monde, l'Union européenne. C'est un combat de mastodonte, où une erreur peut se payer cash. Quand vous faites le Ceta, vous négociez avec un pays de 35 millions d'habitants. Je voudrais qu'on m'explique comment l'UE, la première puissance commerciale du monde forte de 500 millions d'habitants, va être mise en danger par les exportations d'un pays de 35 millions d'habitants. Avec, en plus, des balises qui ont été mises dans ce traité. Je peux

comprendre qu'il y ait des inquiétudes et des besoins de sécurisation de la part des producteurs européens de viande. Pour le reste, quand je lis les documents produits par les opposants au Ceta, je me dis que c'est un catalogue des trouilles. Vous n'avez pas un mot sur les opportunités qui sont offertes sur le plan économique et commercial aux entreprises européennes. Ils ne parlent que des risques que feraient peser ces 35 millions de Canadiens qui viendraient soi-disant foutre en l'air tout le système de protection sociale, environnemental et sanitaire de l'UE. Je trouve ça incompréhensible.

Quelles sont les principales opportunités offertes par le Ceta ?

Il ouvre totalement les marchés publics. On présente comme un risque ou une défaite la plus grande réussite de cette négociation qui est l'accès à l'ensemble de tous les marchés publics au Canada pour les entreprises européennes, depuis le niveau fédéral aux provinces. Essayez de négocier ça avec les Américains. Les droits de douane vont progressivement disparaître. Pour une puissance commerciale comme l'UE, cela signifie que ces produits seront

moins chers au Canada. Ensuite : l'Union est particulièrement performante dans le domaine des services – transports, télécoms, services postaux, etc. Le marché canadien nous est ouvert. En matière agricole, j'ai, je l'ai dit, une réserve pour les producteurs de viande. Mais pour les producteurs de lait, il y a un marché qui s'ouvre. Et je peux continuer comme ça dans différents domaines. Donc, je demande : de quoi avons-nous peur ?

Les détracteurs du Ceta disent qu'il va conduire à une harmonisation des normes par le bas...

Ce qui est absolument évident, c'est qu'aucune mesure qui sera prise à quelque niveau n'aura pour effet pour un des partenaires un abaissement des normes qu'il a élaborées en matière de santé, en matière d'environnement et en matière de normes sociales. C'est écrit. Le rapprochement des normes, c'est intéressant au niveau technique, et c'est un bénéfice pour tout le monde, à commencer par les consommateurs. Si l'on écoute les opposants du Ceta, les lignes des 500 millions d'Européens seraient enfoncées par 35 millions de Canadiens ? Mais qu'est-ce là pour une approche de l'avenir ?